

Image not found or type unknown



réfection d'un toit mitoyen avec percage de la copropriété mitoye

Par reija, le **03/05/2012** à **11:37**

Je suis en copropriété ,je suis au dernier étage avec une terrasse pour toit .
J'ai une copropriété mitoyenne qui a un toit en tuiles.Celui ci a été refait .Le zingueur a percé des trous sur ma copropriété pour fixer le zing. En a t'il le droit.